

**Conseil du 20<sup>ème</sup> arrondissement de Paris**  
**Séance du lundi 2 novembre 2020**

**Question orale posée au Maire d'arrondissement concernant les établissements scolaires du 20<sup>ème</sup> arrondissement**

**Déposée par François-Marie DIDIER et les élus du Groupe Changer Paris du 20<sup>ème</sup>**

Après l'indicible tragédie qui s'est déroulée dans la commune de Conflans-Sainte-Honorine, le 16 octobre dernier : l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, nouvelle victime du terrorisme islamiste.

**Sur proposition de François-Marie DIDIER et des élus du groupe Changer Paris du 20<sup>ème</sup>,**

**Pose la question orale suivante :**

Monsieur le Maire, une grande partie des élus de notre conseil siègent en tant que titulaire ou suppléant dans des établissements scolaires de l'arrondissement.

Parce que le milieu scolaire et la sécurité de nos enfants, des enseignants et des personnels de ces établissements doit faire l'objet d'une vigilance de tous les instants, nous souhaiterions savoir :

- 1) Si des signalements d'actes contraires aux valeurs de tolérance et de laïcité ont été recensés dans ces établissements ?
- 2) Que se passe-t-il en cas de signalement et comment vos services interviennent-ils ou relaient-ils ces signalements ?